

ACCUEIL > SUISSE

Réservé aux abonnés

Un pavé à la mémoire d'Arthur Bloch, pour l'exemple

Le marchand de bétail avait été sauvagement assassiné à Payerne en 1942. Une cérémonie lui rend hommage à Berne. Le syndic broyard n'a pas répondu à l'invitation contrairement à l'Eglise évangélique réformée





Un pavé de la mémoire, ou «pierre d'achoppement» («Stolperstein») a été déposé en mémoire d'Arthur Bloch, marchand juif assassiné à Payerne en 1942. Berne, 15 juin 2023. — © ANTHONY ANEX / keystone-sda.ch



Frédéric Koller

Publié le 15 juin 2023 17:00. Modifié le 16 juin 2023 09:32.



La dame se tient droite et recueillie dans la rue, au 51 Monbijoustrasse, à Berne. A ses pieds, il y a un pavé doré, tout juste incrusté dans le bitume noir du trottoir, sur lequel est gravé en allemand: «Ici habitait Arthur Bloch, né en 1882, tué par des antisémites suisses le 16.4.1942. Payerne.» La petite-fille du marchand de bétail sauvagement assassiné par des sympathisants nazis parce qu'il était juif participe à une cérémonie de la mémoire qui réunit des membres de la famille, de la communauté juive, des écoliers, des historiens, des personnalités politiques comme l'ancien parlementaire François Loeb et des représentantes de l'Eglise évangélique réformée. L'Eglise réformée? L'heure est à la repentance. Les assassins n'avaient-ils pas agi à l'instigation de Philippe Lugin, membre de la Ligue vaudoise et pasteur consacré?

«Un juif pour l'exemple»

«Nous sommes réunis pour honorer la vie et la mémoire d'Arthur Bloch. C'est dans un esprit de recueillement, de profond respect et d'humilité que je m'adresse à vous», a déclaré quelques minutes plus tôt Marie-Claude Ischer, présidente de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) devant les descendants de la victime. Au nom de l'Eglise, elle témoigne de sa «solidarité» et parle de «responsabilité» dans un monde où «jamais rien n'est acquis». «Il s'agit de la responsabilité d'hommes et de femmes de foi dans ce drame horrible, de toutes les responsabilités individuelles pour l'horreur qu'a subi M. Bloch», explique-t-elle ensuite au *Temps*.

A ses côtés, Rita Famos, la présidente de l'Eglise évangélique réformée de Suisse, renchérit sur la notion de «responsabilité». Tout comme Marie-Claude Ischer, elle n'avait jamais entendu parler du crime sordide de Payerne relaté par une enquête du journaliste Jacques Pilet dans les années 1970, puis un livre de Jacques Chessex en 2009 (*Un juif pour l'exemple*) adapté au cinéma par Jacob Berger en 2016. «L'antisémitisme chrétien de cette époque, catholique aussi bien que protestant, reste peu connu alors qu'il était très fort en Suisse», remarque l'historien Josef Lang, également présent à la cérémonie. Toutes deux expliquent avoir été choquées en ayant appris les circonstances de ce meurtre à l'occasion de l'invitation à cette cérémonie entreprise par la famille. La présidente de l'EERV précise que le Conseil synodal avait déclaré en 2001 que l'Etat de Vaud et les Eglises étaient «restés trop prudents dans ces années de guerre».

Le silence du syndic de Payerne

Ce jeudi, cinq pavés ont été déposés à Berne. Ou plutôt cinq «pierres d'achoppement» ou *Stolpersteine* du nom d'une initiative lancée en 1993 par l'artiste allemand Gunter Demnig qui a mis personnellement en terre la pierre d'Arthur Bloch (les quatre autres personnes commémorées sont Lucien Leweil-Woog, Guido Zembach-Schreve, Celine Zagiel et Simon Zagiel). Plus de 53 000 de ces pavés ont déjà été fixés devant les demeures de victimes du nazisme en Allemagne. L'idée a essaimé dans plusieurs pays européens. Il y a une vingtaine de *Stolpersteine* en Suisse, à Zurich, à Bâle et à Kreuzlingen. Des actions sont prévues à Genève et à La Chaux-de-Fonds. En fin de journée, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a participé à un dernier événement commémoratif au Centre Paul Klee ponctué de plusieurs discours.

Organisateur de cette journée dans la capitale, le pasteur bernois Roland Diethelm indique avoir aussi invité le syndic de Payerne, Eric Küng. «Il n'a pas répondu», déplore-t-il, estimant que c'est «peut-être sans précédent» dans l'histoire des

Stolpersteine. Sollicités par *Le Temps*, les services du syndic n'ont pas davantage retourné l'appel. Le malaise de Payerne envers un crime que la cité aurait préféré oublier demeure bien réel, confirme l'historien Marc Perrenoud, coauteur d'un ouvrage consacré aux *Présences juives en Suisse romande* (tout juste publié chez Alphil). L'an dernier, une table ronde sur l'antisémitisme et le rôle des religions a bien été organisée par la ville broyarde, mais 81 ans plus tard on ne trouve aucune plaque commémorative du meurtre d'Arthur Bloch. L'immeuble du 51 Monbijoustrasse abrite aujourd'hui, entre autres administrations, des bureaux d'Armasuisse et le Contrôle de sécurité relatif aux personnes.

Suite à la publication de cet article, les services du syndic de Payerne indiquent n'avoir reçu aucune invitation à la cérémonie du jeudi 15 juin.

